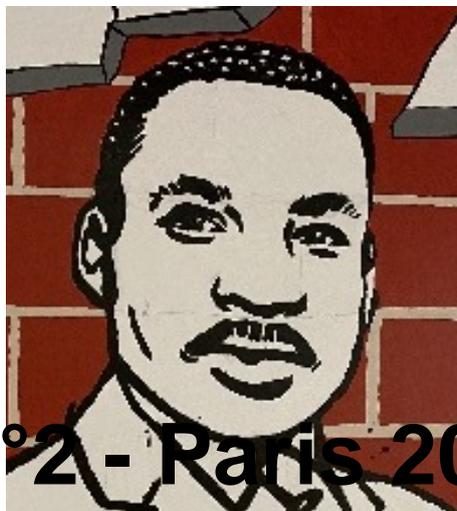


<https://mlkmions.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article482>



3^Â2 - Paris 2023

- Actions pédagogiques - Histoire-Géographie-EMC -



Publication date: lundi 20 mars 2023

Copyright © Collège Martin Luther King - Mions - Tous droits réservés

[bloc_ombre]

Journée à Paris

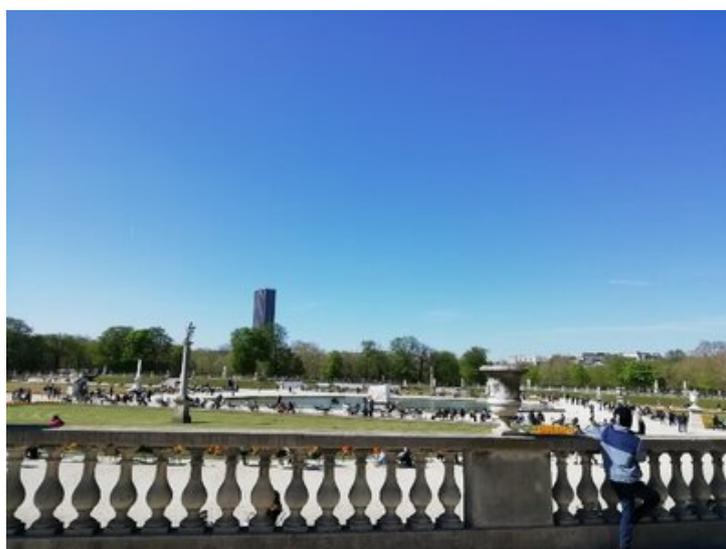
Le mardi 4 avril, les 3^Â2 se sont rendus à Paris dans le cadre de l'EPI en Hommage à Simone. Après un réveil aux aurores, 2h de train (et autant de retard), nous sommes enfin arrivé-es dans la capitale ! Direction, aux pas de course, vers le Panthéon. Par petits groupes, les élèves découvrent avec émotion ce lieu de mémoire où est inhumée Simone Veil.



Ensuite, sous un soleil éclatant, nous pique-niquons au Jardin du Luxembourg. Certains élèves en ont profité pour interroger des passant-es sur Simone Veil ou la vie à Paris (micros-trottoirs disponibles à la suite des podcasts en Hommage à Simone : <https://digipad.app/p/361969/9a14fa2d103de>). D'autres, en ont profité pour enrichir leur album photo et remporter le concours photo proposé pour immortaliser cette sortie.



Après cette pause bien méritée, nous reprenons notre marche à travers Paris. Nous passons le long des échafaudages de la cathédrale de Notre-Dame : quel chantier ! Nous nous rendons ensuite au musée Carnavalet pour retracer l'histoire des femmes des années 1800 à nos jours avec une guide-conférencière. Les élèves perçoivent encore mieux les intérêts des combats politiques menés par Simone Veil.



Vers 16h, nous quittons le musée pour nous rendre devant le Mur des Justes, en hommage aux Justes de France qui ont caché des populations juives menacées pendant la Seconde Guerre Mondiale. Peut-être y trouverons-nous le nom de la professeure de lettres de Simone... ?

La journée touche bientôt à sa fin, et nous nous accordons un moment de détente sur les quais de Seine. Les élèves savourent ce moment de répit, en saluant au loin les péniches de touristes, qui comme eux profitent de la capitale. 18h, l'heure de remonter dans le train direction la gare de Lyon Saint-Exupéry. Malgré les, presque, 10 km parcourus dans la journée, tous les élèves profitent du trajet pour remplir leur carnet de bord de la sortie et échanger encore sur la journée passée !



Cette sortie concrétise un projet pédagogique mené sur l'année scolaire entière. Elle a été possible grâce à votre soutien et participation, via la Trousse à Projets notamment. Merci encore de votre implication !

Voici l'itinéraire et un extrait de leur carnet de bord :



[/bloc_ombre]

[bloc_ombre]

Concours photo

Voici la production de Yilan Naili pour le concours photo et des légendes sensationnelles.



Le premier document d'une visite que j'ai effectuée est le « Panthéon ». Ma photo a été prise le mardi 4 avril 2023 à 11h12 à la Place des Grands Hommes. J'ai choisi le Panthéon comme photographie d'une visite car j'ai eu la chance de le visiter récemment et j'ai été profondément impressionné par sa majesté et sa beauté. Dès que je suis entré dans l'édifice, j'ai ressenti une sensation de solennité et de grandeur, comme si j'étais entré dans un lieu sacré. Les colonnes imposantes, les fresques murales et la coupole majestueuse m'ont laissé sans voix. J'ai été fasciné par la richesse de l'histoire et la signification symbolique du Panthéon, qui abrite les dépouilles des grands hommes et femmes qui ont marqué l'histoire de la France. En parcourant les noms gravés sur les plaques commémoratives, j'ai ressenti une profonde admiration pour ces figures légendaires et j'ai pris conscience de l'importance de leur héritage pour la culture et l'identité française. En somme, le Panthéon est un lieu à la fois impressionnant et émouvant, qui témoigne de l'histoire et de la grandeur de la France, et qui inspire la réflexion et la contemplation.

Le second document d'un monument hors visite effectué lors de ma sortie à Paris est « La nymphe tourmentant un dauphin », ma photo a été prise le mardi 4 avril 2023 à 10h57 dans le cinquième arrondissement de Paris. J'ai choisi ce monument car lorsque j'ai vu la sculpture « La nymphe tourmentant un dauphin » de Joseph Félon, j'ai ressenti une forte émotion. La sculpture semble presque vivante, avec la nymphe et le dauphin capturant toute mon attention et suscitant une grande intensité émotionnelle. La tension est palpable, le dauphin semble en train de se débattre et la nymphe exerce une force puissante pour le maintenir sous son contrôle. En contemplant cette sculpture, j'ai été frappé par sa beauté et sa complexité. Elle représente la lutte entre l'homme et la nature, mais elle souligne également la complexité de cette relation et les nombreuses nuances qui peuvent exister entre les deux. Les émotions que cette sculpture évoque sont complexes, allant de la fascination à la tristesse, en passant par une certaine inquiétude face à la violence de la scène. Le lien potentiel entre cette sculpture et Simone Veil ajoute encore une autre couche émotionnelle à l'œuvre. La sculpture peut être vue comme une allégorie de la lutte de Simone Veil pour surmonter les obstacles et résister aux forces oppressives qui cherchaient à la maintenir en captivité. En contemplant la sculpture, je me suis senti inspiré par la force et la détermination de Simone Veil, qui a surmonté de grandes difficultés pour devenir une icône de la lutte pour les droits de l'homme. En somme, cette sculpture est une œuvre d'art qui touche profondément les émotions et fait réfléchir sur la complexité de notre rapport avec le monde naturel.

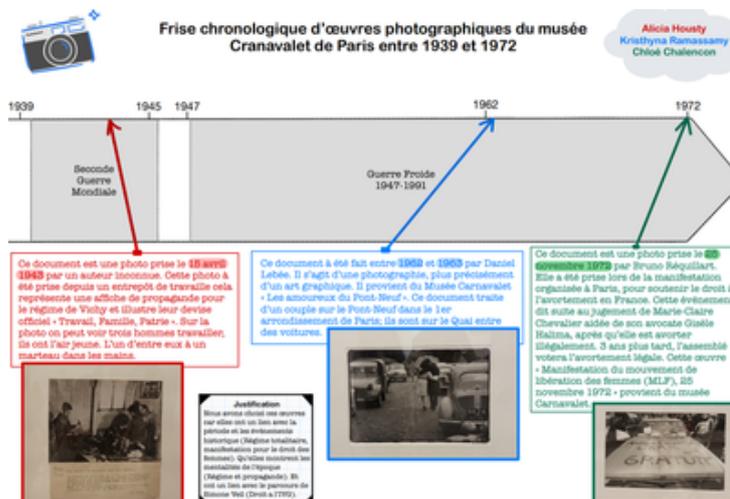


[/bloc_ombre]

[/bloc_ombre]

Frise chronologique des œuvres de Carnavalet

Cette frise a été réalisée par Alicia, Krishthya et Chloé.



[/bloc_ombre]

[bloc_ombre]

Financement participatif

Dans le cadre d'un projet pédagogique mené par les enseignant-es de français et d'histoire & EMC de la classe de 3^Â2, une journée à Paris est organisée le mardi 4 avril comme aboutissement de tout le travail réalisé par les élèves sur le parcours de vie et d'engagement Simone Veil. Les élèves ont étudié son autobiographie, ont produit des comptes-rendus et une série de podcasts (en partie disponible sur le site du collège !).

A Paris, direction le Panthéon et le musée Carnavalet en suivant un parcours précis dans la capitale pour concrétiser et rendre réels les lieux et combats de Simone Veil.

Afin de payer une partie de la sortie, nous organisons un financement participatif par le biais de la plateforme sécurisée et agréée de l'Éducation nationale de la "Trousse à projets". Nous avons besoin de vous !

Voici le lien : En hommage à Simone... - Trousse à Projets à€” La plateforme solidaire de financement participatif des projets des enseignants et de leurs élèves (trousseaprojets.fr)

C'est la première fois que le collège recourt à ce procédé qui a pour objectif de faire baisser le coût du séjour pour l'établissement. Si cela fonctionne, il pourra peut-être un jour servir pour un projet concernant votre enfant !

Nous comptons sur vous pour nous permettre de réussir ce pari. Un partage à vos réseaux ou même une petite somme* sont les bienvenues !

En hommage à **SIMONE**

NOUS SOMMES LA CLASSE DES 3^Â2

du **COLLÈGE MARTIN LUTHER KING**
à Mions

Afin de financer notre projet pédagogique sur les traces de Simone Veil à Paris, nous avons besoin de vous !
En effet, nous lançons un financement participatif sur la plateforme sécurisée et agréée de l'Éducation Nationale LA TROUSSE À PROJETS.

Retrouvez ici l'actualité du collège et de notre projet !

NOUS AVONS EU L'OPPORTUNITÉ CETTE ANNÉE

D'Étudier son AUTOBIOGRAPHIE DE DÉCOUVRIR LE BIOC D'OLIVIER DAHAN DE RENCONTRER LE DÉPUTÉ DE CIRCONSCRIPTION DE PRODUIRE UNE SÉRIE DE PODCASTS

POURQUOI UNE SORTIE À PARIS ? POUR CONCRÉTISER CET HOMMAGE ET PARCOURIR LES LIEUX DE VIE ET DES ENGAGEMENTS DE SIMONE VEIL

RENDEZ NOTRE PROJET POSSIBLE EN FAISANT UN DON* VIA LA TROUSSE À PROJETS

MERCI À VOUS !

HTTPS://TROUSSEAPROJETS.FR/PROJET/6267-EN-HOMMAGE-A-SIMONE

N'HÉSITEZ PAS À PARTAGER CE LIEN AU MAXIMUM AFIN DE NOUS PERMETTRE DE RÉALISER PLEINEMENT CE PROJET !

* Les dons effectués au bénéfice d'un projet ouvrent droit à la réduction fiscale à hauteur de 65% du don effectué et de 2,5 % du chiffre d'affaires annuel pour les entreprises et 66% du don effectué, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel pour les particuliers éligibles, dans le cadre de la réglementation en vigueur

*Les dons effectués au bénéfice d'un projet ouvrent droit à une déduction fiscale. Pour plus d'informations, consultez le flyer ci-dessous.

<https://mlkmions.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Flyer

[/bloc_ombre]